



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 03 JUIN 2014**

DELIBERATION N° 11

Nombre de  
membres en  
exercice : 29  
Présents : 28  
Votants : 28  
Pour : 28  
Contre : /  
Abstention : /

L'an deux mil quatorze, le trois juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 28 mai 2014

Membres présents : F.GONZALEZ, MA.THEBAUD, L.DARRIBEROUGE, M.EVENE-MATEO, G.LASSABE, A.LECHEVALLIER, P.ACEDO, C.ORDONNES, UA.DEL-PRADO, A.VALOT-VILLAUME- MANSARD, N.DAUGA, JD. BONNOME, D.ARMENGAUD, MJ. ROQUES, JM. BAGNERES-PEDEBOSCQ, G. ELGART, J.CRAVEIRO-DOS-SANTOS, S. PUYO, I.OXOBY PAGNAN, M. LORDON, C. DUFOUR, MJ. ESPIAUBE, J.DUBOURDIEU, JP.CRESPO, C.DAVID, C.MARTIN, P.FAVRAUD, A.MATON.

Absent : G.MOSCHETTI

Secrétaire de séance : JM. BAGNERES-PEDEBOSCQ

**Objet :**  
Comité  
stratégique  
territorial pour le  
développement  
économique du  
Port de Bayonne -  
désignation des  
délégués

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Conseil Régional Aquitaine a constitué un Comité Stratégique Territorial pour le développement économique du Port de Bayonne et de l'Estuaire de l'Adour, auquel adhère la Commune.

Il invite le Conseil à renouveler ses représentants.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Désigne Monsieur Gilles LASSABE, Adjoint au Maire, en qualité de représentant titulaire de la Commune au Comité Stratégique Territorial pour le développement économique du Port de Bayonne et de l'estuaire de l'Adour, et Monsieur Louis DARRIBEROUGE, Adjoint au Maire, en qualité de suppléant.

Pour extrait certifié conforme

Boucau, le 04 juin 2014

Le Maire,

Francis GONZALEZ



*Certifié exécutoire  
compte tenu du dépôt  
à la Sous Préfecture  
de Bayonne  
le 05.06.14  
et de la publication  
le 07.06.14*